



Safran - Thales :

Ou comment un projet séduisant pourrait se muer en réalité périlleuse ?



4 mai 2010

Les délégations CGT des Groupes Safran et Thales se sont rencontrées une 2^{ème} fois, pour évoquer le sujet des « échanges » d'activités entre les deux groupes; même si certains (le journal La Tribune) doutent de l'achèvement, voire de la poursuite des discussions, il semble à nos organisations qu'il est plus avisé de réfléchir en amont à ces sujets plutôt que de se retrouver rattrapé par l'actualité.

Ces opérations, si elles devaient se réaliser, pour trouver leur légitimité, leur pérennité, doivent se placer en termes de perspectives et de projets industriels, du développement des métiers et des compétences.

Le patrimoine technique et technologique, les savoirs, les qualifications, l'expérience des personnels des deux entités sont tels qu'ils autorisent des voies d'innovations et de déploiement dans de nombreux domaines comme l'aéronautique, la défense, les communications, pourvu que l'on place la problématique des échanges dans l'axe des complémentarités, des coopérations, des emplois, de l'outil industriel.

Quelques idées émergent de nos débats :

- Les dirigeants de nos deux groupes auraient probablement été inspiré d'examiner plus tôt les activités, les périmètres, les domaines de compétences des deux groupes afin d'envisager, selon les communalités ou les complémentarités, les formes d'associations ou de rapprochements pertinents.
Tel est à notre avis le cas de Thales Avionics Electrical Systems (TAES) ; cette société n'a pas bénéficié au sein de Thales des moyens que justifiaient son potentiel de développement, son positionnement unique en Europe du point de vue de la maîtrise des technologies qui permettront de déboucher sur l'avion « plus électrique ».
Safran, au travers de Safran Power y consacre d'importants moyens de recherche amont. Dans ce contexte le potentiel de Thales Avionics Electrical Systems ne serait-il pas mieux valorisé au travers par exemple d'une coopération entre les activités de Safran Power et de Thales Avionics Electrical Systems ?
- Concernant les activités d'optronique, des calculateurs, de l'inertiel, le rassemblement des compétences invoqué pour justifier les transferts d'activités peut à l'inverse déboucher sur des découpages d'établissements, des mutations forcées et à terme sur des désindustrialisations.

A titre d'exemple, les programmes menés par Sagem et les équipements que cette société élabore sont techniquement complexes, associent des savoir-faire répartis dans de nombreux sites si bien que tout transfert, s'il n'est pas conçu comme très ample dès le départ, comporte le risque que le bistouri soit manié à l'aveugle, par rapport aux compétences, à leurs complémentarités et aux établissements existants. Les conséquences éventuelles pourraient être gravissimes : incohérence de ce qui serait transféré et de ce qui resterait dans le périmètre d'origine, ce qui, socialement, pourrait être très périlleux pour tous les salariés.

- Surmonter ces écueils passe par des coopérations plus que des transferts. Plutôt que de transférer à 100%, ne convient-il pas d'associer les moyens des deux Groupes pour, par exemple au sein de GIE*, disposer de compétences élargies permettant véritablement de faire face aux lourds sujets de développement qui se trouvent devant nous ?

Cette fuite en avant, du fait de la mise en concurrence permanente sur les prix avec comme objectif la rentabilité à court terme toujours plus importante, aboutit à une dégradation des conditions de travail physiques et mentales des salarié(e)s de chacun de nos groupes ainsi que ceux des société sous-traitantes.

La mise en place du LEAN, avec tout ce que cela génère, en est l'outil principal. Cette organisation du travail est destructrice des femmes et des hommes qui composent nos sociétés mais également, à terme du travail lui même, par la perte des savoir-faire à travers les rationalisations et les externalisations, par l'accroissement constant des gâchis à travers la polyvalence, la baisse des qualifications et l'intensification du travail.

C'est une autre logique qui est nécessaire, celle qui avant tout reconsidère « le travailleur », quelque soit sa catégorie, comme élément central et non plus comme une simple force de travail ou pire comme une simple variable d'ajustement.

Nos groupes auraient à y gagner, mais pour cela il nous faudra l'imposer.

Le constat, partagé par la CGT de Thales et de Safran, de la difficulté des équipes à mener leurs projets de développements, nous conduit à dire qu'il serait bien plus efficace d'un point de vue industriel et humain de mettre les moyens en commun au travers d'équipes renforcées, plutôt qu'en opposition comme l'impose la situation actuelle de concurrence entre les deux Groupes.

Tout cela ne sera pris en compte que si les salariés de nos deux groupes, avec leurs organisations syndicales, investissent ce débat et interviennent.

*(Groupement d'Intérêt Economique, qui a été par le passé, la structure qui a permis, par exemple, les succès d'Ariane et d'Airbus)